

Revue des journaux photographiques

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **2 (1890)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue des journaux photographiques.

Der Amateur-Photograph.

(15 novembre 1889.)

Virage au plomb,

par M. le Dr W.-A. RIBBLER.

On commence par virer la photographie comme à l'ordinaire avec un bain faible d'acétate de soude et de chlorure d'or; puis aussitôt que les images ont pris une teinte un peu chaude on les lave à plusieurs eaux et on les plonge dans le bain de fixage suivant:

Eau	1000 gr.
Hyposulfite de soude	110 »
Acétate de plomb	1 »

Ce bain doit être préparé chaque fois à neuf; les épreuves y resteront alors environ 10 minutes et y prendront une teinte d'un gris noir très agréable, sans que la vigueur en soit aucunement diminuée.

A. H.

(1^{er} février 1890.)

Durcissement des épreuves aristotypiques,

par M. J.-R. SCHAUER.

Eau	1000 gr.
Tannin	1 »
Chlorure de sodium	10 »
Solution saturée d'alun	100 »

On peut sécher les épreuves durcies par ce bain entre deux feuilles de papier buvard, sans crainte de les voir s'y coller; de même, en les appliquant sur une glace talquée et chauffée à 25-30° C., elles se détachent d'elles-mêmes au bout d'une demi-heure avec un brillant magnifique. Si, par hasard, on les touchait avec des doigts mouillés ou gras, les taches qui se produisent s'enlèveraient avec une grande facilité en les frottant

simplement avec un linge sec. En outre les épreuves, dont les blancs se conservent très purs, se laissent aisément retoucher.

A. H.

Photographic Times.

(Décembre 1889.)

Une question controversée,

par W.-H. SHERMANN.

Le sel élimine-t-il l'hyposulfite?

Dans un article inséré dans le *Photographic Times Annual* de la présente année je rendais compte de quelques expériences sur la façon dont se comportaient des solutions de sel commun et d'hyposulfite dans la dialyse, à la suite desquelles j'émettais des doutes sur la prétention si souvent et si généralement admise que la présence du sel dans l'eau servant au lavage des épreuves positives était un aide puissant pour les débarrasser de l'hyposulfite. J'ai démontré que lorsqu'une solution de sel à 10 % était d'un côté du parchemin, l'hyposulfite de l'autre côté était presque entièrement empêché de traverser et que lorsque la dissolution de sel était remplacée par de l'eau, l'hyposulfite traversait librement. D'après cela il paraissait probable que l'hyposulfite abandonnerait plus lentement les épreuves dans l'eau salée qu'il ne le ferait dans l'eau pure. Pour rendre cette conclusion certaine j'ai fait dès lors des expériences avec des épreuves et je me permets de rapporter à ce sujet les faits suivants.

Deux douzaines d'épreuves cabinet furent placées ensemble après fixage dans un bain de sel (10 %) pour prévenir les ampoules. Après une demi-heure, une douzaine des épreuves furent transférées dans une cuvette propre, la solution de sel fut enlevée et les deux lots d'épreuves bien égouttés. Ensuite 40 onces d'eau, dans laquelle furent dissoutes 4 onces de sel, furent versées dans une cuvette et la même quantité d'eau pure dans l'autre. Après avoir bien séparé les épreuves les unes des autres dans chaque cuvette et les avoir laissées séjourner

une demi-heure, elles furent changées de la même façon, c'est-à-dire chaque cuvette fut égouttée et remplie de nouveau l'une d'eau salée et l'autre d'eau pure. Après avoir de nouveau séjourné une demi-heure, elles furent essayées pour l'hyposulfite. Chose curieuse, pas la plus légère trace n'en fut trouvée dans l'eau salée, tandis que dans l'eau ordinaire sa présence devint rapidement et distinctement manifeste.

Evidemment de deux choses l'une, ou il n'y avait pas d'hyposulfite dans les épreuves salées quand le troisième bain leur fut appliqué, ce qui dans ce cas aurait été très remarquable, ou bien l'hyposulfite subsistant dans les épreuves malgré le deuxième bain avait été empêché de sortir par le sel du troisième bain. Si cette dernière assertion se vérifiait, elle exclurait formellement le sel de la liste des éliminateurs de l'hyposulfite.

Les deux cuvettes furent alors vidées et égouttées pour la troisième fois et cette fois remplies d'eau ordinaire, aucun nouvel usage de la solution de sel n'étant fait. Après avoir séjourné le temps voulu, l'essai prouva une notable quantité d'hyposulfite dans l'eau contenant les épreuves préalablement soumises au traitement par le sel, tandis que l'eau contenant celles qui n'avaient eu qu'un bain de sel et trois d'eau fraîche en montraient la quantité la plus faible possible. En fait on peut dire sans exagérer que les épreuves qui avaient été dans les trois bains de sel contenaient au moins 3 fois plus d'hyposulfite que celles qui n'avaient été traitées que par un seul bain de ce genre. Autrement dit: le plus de sel le plus d'hyposulfite, le plus d'eau fraîche le moins d'hyposulfite.

L'expérience ci-dessus prouve, je le pense, d'une façon certaine que l'action de l'eau salée contenant des épreuves imprégnées d'hyposulfite est de s'opposer sérieusement à l'élimination de ce dernier. C'est en conséquence une grave erreur et une perte de temps d'utiliser ce moyen dans le but de faciliter l'accomplissement de cet objet.

W.-H. SHERMANN.

Trad. E. P.